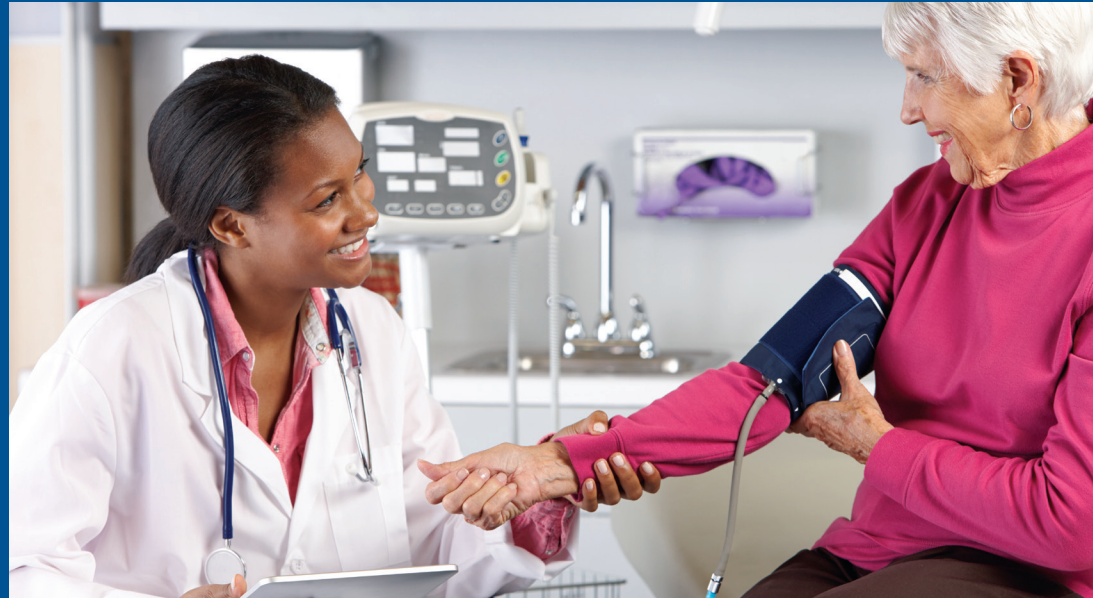


THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA



Le rôle du gouvernement fédéral dans les services de santé

Bilan 2013

2630 Skymark Avenue, Mississauga ON L4W 5A4
905 629-0900 Fax 905 629-0893 www.cfpc.ca

2630, avenue Skymark, Mississauga ON L4W 5A4
905 629-0900 Téléc 905 629-0893 www.cfpc.ca

Travaillons tous ensemble à la santé des Canadiens

Les Canadiens sont fiers de leur système de santé, symbole de notre compassion mutuelle. Il est fondé sur un idéal, qui affirme que tous les Canadiens et Canadiennes ont droit à des soins de qualité, fournis par des experts.

Nos médecins, nos infirmières et tous nos professionnels de la santé reçoivent une formation de pointe qui les place parmi les meilleurs au monde. Les travaux innovateurs de nos chercheurs sont à l'avant-garde de la science et de la médecine. Mais le système dans lequel ils travaillent est un assemblage disparate. Dans le domaine de la santé, « l'offre et la demande » varient selon l'endroit où l'on vit. Les ressources diffèrent selon la province ou le territoire; de plus, les populations et leurs besoins particuliers diffèrent d'un endroit à l'autre.

Le rôle du gouvernement fédéral dans les services de santé consiste à réunir ces pièces disjointes en un tout cohérent. Comment peut-il accomplir ce rôle?

- En **établissant** des normes nationales de soins
- En **faisant respecter** les normes qu'il établit
- En **créant** des programmes nationaux répondant aux besoins de la population canadienne
- En **finançant adéquatement** les prestataires de soins et les programmes qui permettent d'élaborer, de surveiller et de livrer les services de santé

Il y a de quoi être fier de notre tradition de services de santé et de notre excellent programme national. Toutefois, pour soutenir et améliorer la santé de ce système, le gouvernement fédéral devra s'engager dans un leadership soutenu.

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), porte-parole national de la médecine familiale, soutient le gouvernement fédéral dans son effort de réunir provinces et territoires à l'intérieur du système de santé public.

Ce bilan évalue cinq secteurs principaux où le gouvernement fédéral peut permettre à notre système de santé de devenir – et de demeurer – le meilleur possible, afin de répondre aux besoins des Canadiens et Canadiennes à toutes les étapes de leur vie. Nous utiliserons les couleurs des feux de signalisation pour noter la performance du gouvernement :

 **vert**

Un feu vert indique que le gouvernement fédéral exerce un leadership dynamique; nous l'encourageons à poursuivre son engagement dans ces secteurs.

 **jaune**

Un feu jaune indique que le gouvernement a posé des gestes, mais pourrait faire mieux.

 **rouge**

Un feu rouge indique que le gouvernement fédéral est demeuré inactif. Ces secteurs nécessitent une attention immédiate. Un feu rouge est une invitation à passer aux actes!

Voici notre évaluation de la performance du gouvernement fédéral dans cinq secteurs-clés en 2013.



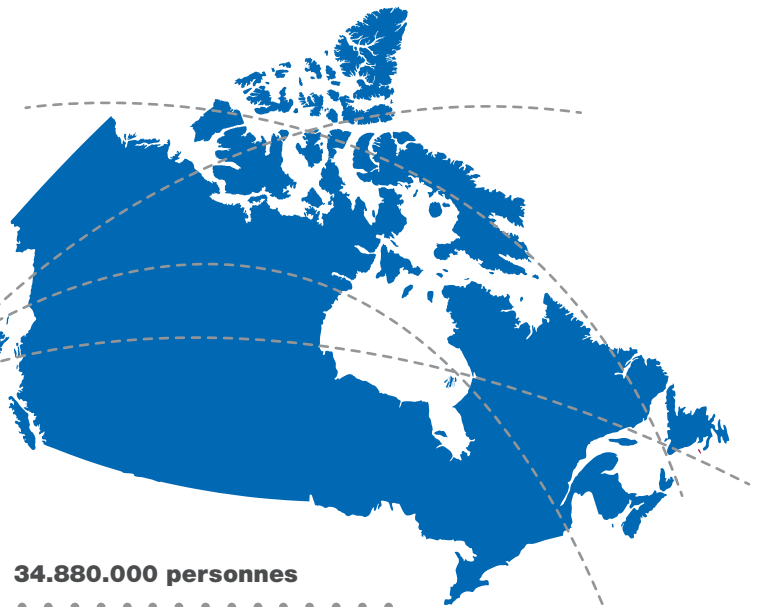
1

Des soins accessibles partout

Les Canadiens et Canadiennes devraient recevoir des soins de qualité partout au pays. Pour être de qualité, les soins doivent être accessibles sans attente excessive. L'approche doit également être préventive et proactive. Elle doit être homogène et complète. Le gouvernement fédéral joue un rôle crucial pour doter notre système de santé de ces caractéristiques.

Un médecin de famille pour chaque Canadien

Les médecins de famille sont sur la ligne de feu des soins. Environ 85 % des Canadiens ont un médecin de famille. Le gouvernement fédéral a aidé à améliorer l'accès aux médecins de famille par l'entremise de programmes de recrutement et de rétention. Le CMFC veut que tous aient accès à un médecin de famille et à des soins continus leur vie durant, afin de les aider à rester en bonne santé.



34.880.000 personnes



● jaune



Soutien du modèle du Centre de médecine familiale

Le Centre de médecine de famille (CMF) est un modèle d'équipe de soins centrée sur le patient, offrant aux patients une « famille » où ils pourront obtenir des soins complets et

globaux pendant toute leur vie. Le gouvernement fédéral n'a ni dédié de financement, ni fourni de guide de pratique fondé sur les principes du CMF. Toutefois, le CMFC est optimiste, compte tenu de l'intérêt manifesté par le gouvernement pour les CMF en raison de l'innovation.

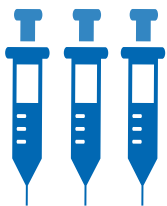
● rouge

Accès en temps opportun

Le CMFC encourage le gouvernement fédéral à mettre en œuvre une stratégie nationale des temps d'attente. Cette stratégie devrait s'attaquer aux différences entre régions et populations et s'étendre au-delà des cinq secteurs d'attente initiaux (cancer, maladies cardiaques, imagerie diagnostique, remplacement articulaire et restauration de la vue) pour s'appliquer à un ensemble de traitements.



● jaune



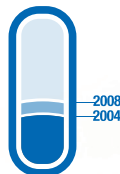
Stratégie nationale de vaccination

Bien que la vaccination soit une mesure de santé préventive bien établie, facile à mettre en place, les diverses régions du Canada ne sont pas homogènes en matière de couverture et de calendrier de vaccination. Il n'existe pas actuellement de stratégie nationale. Le CMFC recommande vivement au gouvernement fédéral d'en élaborer une.

● rouge

Stratégie nationale relative aux produits pharmaceutiques

En 2004, lors du lancement de la Stratégie nationale relative aux produits pharmaceutiques (SNPP), les premiers ministres du Canada ont convenu que tous les Canadiens et Canadiennes devraient pouvoir obtenir les médicaments qui leur sont prescrits sans subir de conséquences financières indues. Toutefois, depuis 2008, bien peu a été accompli. Il n'existe toujours pas de programme national universel relatif aux produits pharmaceutiques, malgré les nombreuses demandes dans ce sens. Certains groupes disposent d'une couverture complète (aînés, Indiens inscrits, membres des Forces armées), mais le CMFC plaide en faveur d'une stratégie nationale des produits pharmaceutiques pour tous les Canadiens et Canadiennes.



● jaune

Soutien au dossier électronique

Nous applaudissons le soutien apporté par le gouvernement fédéral à l'Inforoute santé du Canada, ainsi que les nombreux succès de l'Inforoute. Davantage de médecins utilisent le dossier médical électronique. Toutefois, avant d'accorder un Feu vert au gouvernement fédéral dans ce domaine, le CMFC voudrait voir la mise en place de normes nationales de gestion de l'information.

● jaune



Programme national de soins à domicile

Le Canada s'éloigne peu à peu du modèle des soins ponctuels offerts à l'hôpital pour se rapprocher des soins à domicile. Malheureusement, notre accès à ces soins, le type de services offerts et le coût de ces services varient énormément d'une région à l'autre. Le CMFC favorise la création d'un programme national de soins à domicile.

● rouge



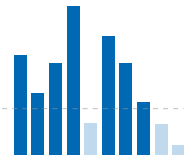
2

Les soins aux plus vulnérables

Les sociétés les plus égalitaires semblent obtenir de meilleurs résultats en matière de santé et de développement social. Globalement, plus d'égalité signifie meilleure santé pour l'ensemble de la population.

Stratégie nationale sur la pauvreté

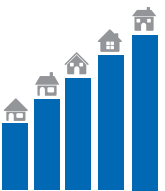
Le bien-être économique est un facteur-clé des résultats de santé, et une main-d'œuvre en bonne santé constitue le fondement d'une économie saine. Afin de contrecarrer les inégalités de revenus et la pauvreté, le CMFC plaide en faveur d'une stratégie fédérale anti-pauvreté. Pour l'instant, il n'existe aucun programme national.



rouge

Stratégie nationale sur l'itinérance

Le gouvernement fédéral a créé en 1999 la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI). Le budget 2013-2014 a affecté des fonds d'accès à la propriété dans une approche appelée « logement d'abord ». C'est une bonne nouvelle, mais le CMFC souhaite voir encore mieux : un programme continu stable contre l'itinérance, accessible à tous les Canadiens.



vert

Programmes de santé pour les Premières Nations

Le gouvernement fédéral est responsable de la santé des Premières Nations. Certes, le gouvernement a soutenu divers programmes, notamment en améliorant les services de santé et la prévention de la violence, mais le CMFC s'inquiète du retrait de financement de certains organismes des Premières Nations qui apportaient un support vital à la santé des autochtones et recueillaient des données importantes.



jaune

Stratégie nationale sur la santé mentale et les dépendances



Nous applaudissons la création et le financement, par le gouvernement fédéral, de la Commission de la santé mentale du Canada. Toutefois, le CMFC s'inquiète du fait que la Stratégie nationale antidrogue, de concert avec des lois récemment adoptées, soit axée sur la répression plutôt que sur la prévention, le traitement et la réduction des méfaits.

jaune

Stratégie pour l'enfance et la jeunesse

Actuellement, il n'existe aucune stratégie fédérale visant les besoins sanitaires des enfants et des jeunes (p. ex. : santé mentale, obésité). Le Canada est l'un des pays de l'OCDE qui investissent le moins dans le développement de la petite enfance. Le Canada aurait avantage à se doter d'une stratégie visant l'enfance et la jeunesse ainsi que d'un programme éducatif pour la petite enfance; le CMFC l'encourage vivement à passer aux actes.

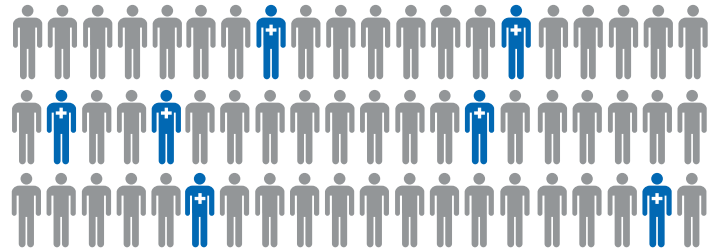


rouge

3

Nombre suffisant de prestataires de soins de santé

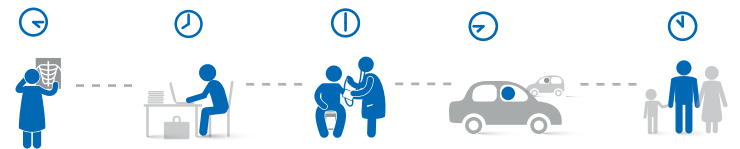
Combien en faut-il? Quelles régions en manquent? Quelles régions en ont tellement que certains sont sans travail? Nous pouvons répondre à ces questions au palier provincial et territorial, mais il nous manque une vision claire du nombre nécessaire à l'échelle nationale.



Surveillance de l'offre et de la demande et équilibre

Une Stratégie en matière de ressources humaines en santé (SRHS) a été établie en 2004 afin d'attirer, de former et de retenir des prestataires de soins de santé. Malgré diverses initiatives visant à assurer un bon équilibre dans les RHS, on constate des pénuries dans certaines professions médicales et une incapacité d'exercer à la pleine mesure de la formation (sous-emploi) ailleurs. Le CMFC recommande vivement l'établissement d'un observatoire des ressources humaines en santé (RHS), c'est-à-dire un programme national de surveillance de l'offre et de la demande et d'élaboration d'un bon équilibre des RHS.

jaune



Prendre soin des soignants

Bien que certaines sections de la SRHS traitent de problèmes comme l'équilibre travail-famille, de nombreux problèmes persistent, notamment l'épuisement professionnel et les longues heures de garde des médecins, surtout en zone rurale. Le CMFC encourage vivement les décideurs fédéraux d'assurer le bien-être des soignants et l'élaborer de normes nationales à cet égard.

jaune



4

Créer une vision des soins de santé et mesurer la performance

Financer correctement, établir des normes nationales, faire appliquer la loi et s'assurer que toutes les régions du Canada reçoivent des ressources égales et appropriées : le gouvernement fédéral, en assumant - ou pas - ces responsabilités, affecte notre santé de manière directe et immédiate.

Stratégie nationale sur la santé

Le manque de leadership fédéral en matière de santé aboutit à un système fragmenté, sans normes nationales ni vision unifiée. Actuellement, la participation fédérale dans la santé se limite au financement et à la fourniture de services à certaines populations. Le CMFC est en faveur de créer une stratégie nationale sur la santé pour toute la population canadienne.



rouge



Financement de la santé

À partir de 2017-2018, les transferts fédéraux en santé vers les provinces diminueront de beaucoup, la baisse atteignant 36 milliards de dollars en 10 ans. Le CMFC appuie un financement prévisible et stable, tenant compte de la nature changeante des besoins et des profils d'utilisation des services de santé.



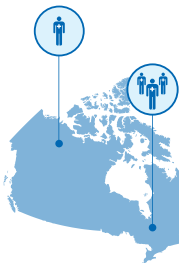
jaune

Objectifs de santé nationaux

En 2005, les ministres de la Santé fédéral, provinciaux et territoriaux ont établi des objectifs de santé pour le Canada. Jusqu'à maintenant, ces objectifs n'ont pas été traduits en stratégie nationale ou en gestes mesurables. De plus, aucune cible nationale n'a été fixée pour réduire les inégalités en matière de santé. Le CMFC appuie l'établissement d'objectifs de santé nationaux mesurables.



rouge



Soins en zone rurale et en région éloignée

Malgré l'inquiétude des Canadiens et Canadiennes sur l'accès aux services de santé en zone rurale, le gouvernement fédéral n'a pas dédié de sommes, parmi les transferts de fonds fédéraux en santé, au recrutement et à la rétention dans les zones rurales. Les systèmes provinciaux varient beaucoup à cet égard, avec pour conséquence un accès inégal à travers le pays. Le CMFC favorise une stratégie nationale pour les soins en zone rurale/éloignée.

jaune

Soutien aux soins de première ligne

Le gouvernement fédéral n'affecte aucun financement aux soins de première ligne malgré le fait que ceux-ci représentent la pierre angulaire du système de santé. Le CMFC appelle à un soutien fédéral des soins de première ligne.



rouge

5

Soutenir la recherche en santé

La qualité des soins repose sur une recherche de qualité, fondée sur des données probantes. Pensons aux grandes contributions canadiennes à la santé humaine, telles que l'insuline et nos recherches d'avant-garde sur les cellules souches. La recherche contribue également à améliorer les guides de pratique et la façon de travailler des médecins, infirmières et autres professionnels de la santé.

Financement approprié de la recherche en santé

Le gouvernement accorde un financement important aux Instituts canadiens de recherche en santé; toutefois, ce financement est à la baisse. Le CMFC aimerait voir un financement stable de la recherche en santé.



jaune



Financement approprié de la recherche en soins de première ligne

Bien qu'il existe des fonds dédiés aux soins de première ligne - pour des projets spécifiques -, ces fonds sont insuffisants pour fournir les données nécessaires à la réforme en profondeur des soins de première ligne dont le Canada a besoin. Le CMFC appelle à un financement adéquat de la recherche en soins de première ligne.

jaune

Données adéquates pour orienter de nouvelles politiques

La recherche devrait jouer un rôle important dans la formulation de politiques de santé, pourtant certains changements effectués par le gouvernement reposent sur des données insuffisantes; certains changements vont même à contre-courant des données disponibles. Le CMFC appelle à l'adoption de politiques de santé fondées sur des données probantes.



jaune



Mieux communiquer la recherche pour la transposer en politiques et en action

Le niveau de clarté, dans la communication des recherches en santé, est fort variable - certains textes sont bien écrits, d'autres sont plus difficiles à aborder. Le CMFC recommande vivement aux décideurs de rendre la recherche accessible aux prestataires de soins de santé.

jaune





Ce bulletin porte sur la performance actuelle du gouvernement, mais il s'agit d'un document évolutif. Lorsque le gouvernement fédéral assumera un leadership plus dynamique dans un secteur, nous lui attribuerons un Feu approprié dans les versions subséquentes.

Comment en sommes-nous arrivés à ces conclusions?
Cliquez ici pour accéder à notre document source www.cfpc.ca/bilan-2013

Prière de faire parvenir vos questions ou commentaires sur ce document à healthpolicy@cfpc.ca

THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA

2630 Skymark Avenue, Mississauga ON L4W 5A4
905 629-0900 Fax 905 629-0893 www.cfpc.ca

2630, avenue Skymark, Mississauga ON L4W 5A4
905 629-0900 Téléc 905 629-0893 www.cfpc.ca